

Homélie du 20ème dimanche ordinaire - Année A

Une révolution pour la politique d'Israël ; le prophète Isaïe annonce que les étrangers sont autorisés à prendre part au culte du peuple juif. Et tous les textes de la Parole de Dieu de ce jour vont aller dans ce sens-là. Comme le temple de Jérusalem est « **maison de prière pour tous les peuples** », de même nous devons ouvrir les portes de nos églises à tous ceux qui y frappent.

Reconnaissons-le, nous avons une certaine tendance, à nous refermer sur nous-mêmes et sur notre morale ; nous fermons plus vite les portes que nous ne les ouvrons.

Un exemple : pendant les vacances, Maurice reçoit un dossier de mariage d'un confrère d'un autre diocèse pour un mariage qu'il doit célébrer. Le confrère met en doute la validité du mariage d'un couple de deux enfants, qui, dans leur déclaration d'intention rendent grâce pour les deux enfants qu'ils ont, mais n'en n'appellent pas d'autres de leurs vœux.

Combien d'autres cas avons-nous de non accueil - et peut-être par nous – ou simplement de rejet pour des questions de morale ou de droit canon ? Car nous savons souvent mieux que Dieu lui-même qui doit être sauvé ! Il y a peu de temps encore, nous jetions allègrement certains pécheurs en enfer.

Si l'on regarde l'évangile de Matthieu d'aujourd'hui : est-ce que ce texte de la Cananéenne ne nous ouvre pas les yeux comme elle a ouvert les yeux de Jésus ?

- une femme crie en demandant à Jésus de libérer sa fille d'un démon ;
- Jésus ne dit rien ;
- Les disciples veulent se débarrasser de cette femme qui les agace par ses cris ;

- Mais elle revient à la charge quand Jésus lui dit : « **Il n'est pas bien de prendre le pain des enfants et de le jeter aux petits chiens** » ;

- La femme va prendre Jésus au mot : « *OK, je suis un petit chien, alors j'ai droit aux miettes qui tombent de la table du maître* ». Elle est prête à tout accepter à condition de recevoir les miettes du maître ;

- Et ce culot n'a d'égal que la foi de cette femme qui veut sauver sa fille. Elle fait basculer la mission de Jésus qui se croit « **envoyé seulement aux brebis perdues de la Maison d'Israël** », et elle lui fait comprendre qu'il est envoyé à toutes les nations et que le salut de tout homme s'inscrit en lui, comme le dit le prophète, mais comme le dit aussi saint Paul aux Corinthiens : « **Ce sera la vie pour ceux qui étaient morts** », et qu'il est là « **pour faire à tous miséricorde** ».

Cet épisode a dû marquer la jeune communauté chrétienne qui écrit cet évangile, par son ouverture aux païens : doit-on rester entre nous, les juifs convertis, ou nous ouvrir à d'autres perspectives ?

Est-ce que croire en Dieu, c'est, comme le fait le peuple d'Israël, suivre strictement la loi ou comme le dit le prophète Isaïe : « **observer le droit, pratiquer la justice** » ?

Si nous restons figés sur nous-mêmes, en Église, dans tous nos « *ça ne se fait pas* » ou dans « *on n'a jamais fait comme cela* », nous risquons de passer à côté de la foi renouvelante de certains. Si Jésus n'avait pas écouté les cris de cette Cananéenne, aurait-il ouvert son Église aux nations ?

Ce qui nous rend proches de Dieu, ce ne sont pas les rites ou les observances, mais la foi en Jésus-Christ qui nous sauve. Avons-nous besoin de salut ou de certitudes ? Les certitudes c'est plus facile, car au moins nous savons où nous allons : ça c'est bien ou ça c'est mal ! Les rites, mêmes s'ils sont nécessaires, ils ne sont pas au service de la foi si nous ne savons pas les dépasser.

Les textes d'aujourd'hui nous invitent à un décentrement difficile : nous ne sommes pas Dieu, nous ne sommes pas propriétaires des dons qu'il fait et nous n'avons pas à choisir à qui il les fait.

Mais nous avons à rendre grâce pour tout ce qu'il donne et pour ceux à qui il donne.